

La parole est à Maître Kim Kardashian

Par **Isidore Beautrelet**, le 12/04/2019 à 09:07

Bonjour

Mon titre vous laisse sceptique et pourtant on attendra peut-être cette phrase dans les tribunaux américains.

Kim Kardashian s'est mis en tête de devenir avocate et elle est actuellement en stage dans un cabinet californien.

[smile42]

[citation]Il est normalement nécessaire d'être titulaire de l'équivalent d'un master aux États-Unis pour suivre des études d'avocat. Or, Kim Kardashian n'a jamais été diplômée de l'université californienne Pierce, qu'elle avait quittée prématurément. Cependant, la Californie est l'un des États américains permettant d'étudier le droit au sein d'un cabinet d'avocats avant de passer le concours, après quatre années de travail.[/citation]

Autrement dit elle pourra passer le concours dans quatre ans .

https://etudiant.lefigaro.fr/article/kim-kardashian-va-suivre-des-etudes-pour-devenir-avocate_8a9076b0-5c2b-11e9-b28e-de967c4af70e/

Par **Lorella**, le 12/04/2019 à 09:27

Le père de Kim était avocat. Ca aide beaucoup.

Par **decastellouis**, le 12/04/2019 à 10:47

Oh comme il est aisé d'être avocat aux USA lol
malheureusement tout le monde ne s'appelle pas KIM KARDASHIAN

Par **Yzah**, le 12/04/2019 à 15:02

Heureusement* que tout le monde ne s'appelle pas Kardashian... Vous imaginez tous les amateurs qui se reconvertissent en avocat?

Par **Herodote**, le **12/04/2019** à **18:11**

Bonjour,

Ce n'est pas par un concours, mais un examen, que l'on devient avocat, aussi bien en France qu'aux E-U. C'est ce qui explique que le meilleur puisse côtoyer le pire.

Il y a énormément d'avocats aux E-U, ils sont partout (pas de professions réglementées comme en France) et commencent souvent leur vie professionnelle très endettés (études payantes et très chères),

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/04/2019** à **10:52**

Bonjour

L'endettement est d'ailleurs un problème que rencontre la majorité des diplômés américain. Si bien qu'il existe un jeu télévisé pour se faire rembourser son prêt étudiant

https://www.youtube.com/watch?v=Mv_hhim0HUw

Mais l'aspect financier ne sera certainement pas un problème pour Kim Kardashian.

On verra si elle est vraiment sérieuse ou si c'est juste pour le buzz.

Par **antmar**, le **15/04/2019** à **08:23**

Le problème de Kim Kardashian ne sera pas financier, bien d'accord avec vous Isidore.

Il est d'une toute autre nature : l'examen du barreau de Californie est connu comme étant l'un des plus difficiles des Etats-Unis, pour les étudiants en droit "normaux" (diplômé d'une université américaine, avec un JurisDoctor ou un LL.M.). Le taux de réussite à la session de juillet 2018 était de 40,7% - ça paraît élevé par rapport à la France, mais aux Etats-Unis, où les études sont extrêmement coûteuses (plus de 150k\$ en moyenne), les étudiants ne s'engagent dans cette voie que s'ils ont une chance d'avoir le barreau (d'où le fait que les grandes universités aient des taux de réussite au barreau supérieurs à 80% selon l'Etat concerné).

La voie choisie par Kim Kardashian, qui n'est pas la voie d'une étudiante en droit américaine "normale", est encore plus ardue : le taux de réussite en juillet 2018 pour les apprentis était de 2,8% (1 admis sur 36, dont 30 repassaient l'examen pour la deuxième fois ou plus) - à méditer (surtout quand on regarde les nombreuses passerelles françaises pour les juristes, etc.).

Son père n'aura donc rien à voir avec le résultat, ce sera seulement son talent... (et le système américain ne tolère pas l'absence d'objectivité : pas d'oraux et copies intégralement

anonymes au barreau).

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/04/2019** à **07:39**

Bonjour

Un grand merci à antmar pour ces informations.